

Système L.M.D.

Ecole Leader

www.hecm-afrique.net

Année Universitaire: 2024-2025

Semestre: Deuxième

Durée: 01 heure

Filière: SIL1

Enseignant: Firmin G. HOUNGBADJI

EXAMEN FINAL DE COMPTABILITE DES SOCIETES

I. QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES:

Répondre par vrai ou Faux

- 1) L'affectio societatis est une relation entre les associés d'une société familiale
- 2) Dans un Etat de droit, tous les statuts de la société doivent être établis par les notaires
- 3) La réserve légale maximale varie entre 10 et 20% suivant le type de société
- 4) La valeur mathématique ex-coupon de l'action et valeur mathématique de l'action après affectation du bénéfice ne veulent pas dire la même chose
- 5) L'intérêt statutaire est encore appelé deuxième dividende

II- CAS PRATIQUE 2 : AFFECTATION DU RESULTAT :

Le résultat net de la société **BRAVO SAS** est de 7.480.000 pour l'exercice 2020. Les statuts prévoient :

- 10% à la réserve légale
- 8% d'intérêt aux parts
- Le surplus est attribué aux parts sous déduction de toute réserve ou report à nouveau que les associés pourraient constituer. Le capital social est de 30.000.000 divisé en parts sociales de 10.000 réparties comme suit :

• Bob: 1200 parts

• Bella:1000 parts

• Bebi: ? parts

Les associés décident d'attribuer 6.300.000 de dividendes globales aux parts

Travail à faire :

- 1. Déterminer le nombre de parts détenues par Bebi.
- 2. Presenter le projet d'affectation du résultat net et passer les écritures sachant que la réserve légale antérieure est 5.550.000